

« Création visuelle professionnelle avec CANVA »

Public :

Gérant et salariés d'entreprise

Prérequis :

Savoir parler, écrire et lire le français

Durée de formation :

42 heures
6 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 45 45 69 11 ou par email : conseilformation38@gmail.com

Objectifs :5

Définir ce que vous allez apprendre, les compétences acquises et les résultats attendus à la fin du cours.

Moyens et modalités :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :17

Tables, chaises, supports visuels, Plateforme, ordinateur, paperboard et feutres, vidéo-projecteur

Adaptation et suivi de la formation :10 12

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Document actualisé le 05/05/2025

Évaluation de parcours :11

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire a choix multiples par module et évaluation fin de formation

Évaluation du besoin :4

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :26

Toutes les formations dispensées à Conseil formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

**AGEFIPH**

Isabelle GRUYELLE
04 74 94 20 21
rhf-ara@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 38 ou Maison Départementale de l'Autonomie 15 avenue Doyen Louis Weil 38010
Grenoble cedex 1
04 38 12 48 48 ou 0800 800 083
mda38@isere.fr

CAP EMPLOI

37 rue de la Liberté
38600 - Fontaine
Tel : 04 76 53 01 49

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de l'Isère
26 Avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble

Le Prix :

2100,00

Contact :

CHAHRAYAR EL AHMADI
conseilformation38@gmail.com
06 45 45 69 11

QUELQUES CHIFFRES: 2

	promotions	Taux de satisfaction : [100n%]	Nombre de stagiaire :
2024		100	3

Document actualisé le 05/05/2025

Création visuelle professionnelle avec CANVA

Chapitre 1 : Canva, un outil de création visuel intuitif et professionnel

Partie 1 : Introduction

- **Présentation** : Brève introduction de l'outil Canva et de son importance dans la création visuelle moderne.
- **Objectifs de la formation** : Cette formation vous permettra de réaliser et d'envoyer sous forme Création visuelle professionnelle avec CANVA ou toute autre information destinée à être diffusée par Canva de façon professionnelle.
- **Partie 2 : Histoire du logiciel de création visuel en ligne Canva**
- **Canva, c'est quoi ?** : Explication simple de ce qu'est Canva et des besoins qu'il répond.
- **Valeurs** : Découverte des valeurs fondamentales qui guident l'entreprise Canva.
- **Les acteurs clés derrière la success story Canva** : Présentation des fondateurs et des équipes ayant contribué à son succès.
- **Chiffres clés** : Quelques statistiques et faits marquants pour comprendre l'ampleur de la plateforme.
- **Quiz** : Petit test pour vérifier vos connaissances sur l'histoire et la vision de Canva.
- **Chapitre 2 : Vos premiers pas sur CANVA**

Partie 1 : Présentation générale

- **Accéder à l'outil gratuit** : Comment créer un compte et accéder à Canva gratuitement.
- **Présentation du tableau de bord** : Découverte de l'interface principale et de ses sections.
- **Présentation du compte** : Paramétrage et personnalisation de votre espace utilisateur.
- **Rechercher un modèle** : Trouver facilement des templates adaptés à vos besoins.
- **Tarifification** : Comprendre la différence entre la version gratuite et les offres payantes.
- **Quiz** : Évaluer vos connaissances de base sur l'interface Canva.

Partie 2 : Commencer à créer des visuels

- **Découvrir l'outil de création** : Vue d'ensemble de l'éditeur Canva et de ses fonctionnalités.
- **Modifier vos modèles** : Personnaliser un template en modifiant textes, images et couleurs.
- **Partager vos documents** : Options de collaboration et partage des créations.
- **Gérer vos designs** : Organisation, duplication et archivage de vos projets.
- **Supprimer l'arrière-plan et modifier une photo** : Utiliser les outils de retouche intégrés.
- **Appliquer des effets sur votre photo** : Ajouter filtres et effets créatifs.
- **Partager votre photo** : Exportation et diffusion de vos créations.
- **Créer des mockups sur Canva** : Intégrer vos visuels dans des maquettes réalistes.
- **Quiz** : Vérification de vos acquis sur la création de visuels.

Document actualisé le 05/05/2025

- **Partie 3 : Utiliser l'application sur mobile**
- **Installer l'application CANVA sur mobile** : Télécharger et installer l'application.
- **Présentation du tableau de bord mobile** : Aperçu de l'interface mobile.
- **Prendre en main l'outil Canva sur mobile** : Navigation et premiers gestes.
- **Modifier vos designs sur mobile** : Retoucher et personnaliser vos projets en déplacement.
- **Partager, télécharger, enregistrer vos designs sur mobile** : Diffuser vos créations depuis votre smartphone.
- **Modifier et partager une photo** : Retouches rapides et partage d'images.
- **Appliquer des effets sur votre photo** : Effets et filtres disponibles en mobile.
- **Créer des mockups sur Canva mobile** : Réaliser des maquettes directement sur smartphone.
- **Supprimer l'arrière-plan d'une image sur Canva mobile** : Utiliser l'outil de suppression d'arrière-plan.
- **Quiz** : Tester vos connaissances de l'application mobile.

Partie 4 : Gestion des équipes

- **Créer une équipe** : Mettre en place un espace collaboratif.
- **Rejoindre une équipe** : Intégrer une équipe déjà existante.
- **Gérer les rôles des équipes** : Définir permissions et responsabilités.
- **Modifier vos designs sur mobile** : Travailler sur des projets collaboratifs en mobilité.
- **Quiz** : Vérifier vos connaissances sur le travail en équipe.

- **Partie 5 : Impression sur Canva**

- **Trouver des produits à imprimer** : Identifier les articles disponibles (cartes, flyers, goodies).
- **Les modèles pour impression** : Sélectionner et préparer vos modèles pour l'impression.
- **Imprimer des goodies** : Personnaliser et commander des produits physiques.
- **Quiz** : Évaluer vos acquis sur l'impression avec Canva.

Partie 6 : Le montage vidéo sur Canva

- **Commencer avec les vidéos** : Introduction à l'outil de montage vidéo intégré.
- **Atelier – Création d'une vidéo** : Réaliser pas à pas une première vidéo.
- **Animer les éléments d'une vidéo** : Ajouter des animations pour dynamiser le contenu.
- **Gérer les essentiels de la piste audio** : Importer, ajuster et mixer du son.
- **Transition** : Insérer des transitions fluides entre les scènes.
- **Enregistrement d'écran** : Capturer votre écran directement via Canva.
- **Quiz** : Tester vos connaissances sur la création vidéo.
- **Chapitre 3 : L'importance d'avoir une image professionnelle dans votre communication digitale**
Objectifs pédagogiques
- Comprendre l'impact d'une identité visuelle forte et cohérente dans une stratégie de communication digitale

Partie 1 : Les bases du design graphique

- **Qu'est-ce que le design graphique ?** : Introduction aux principes fondamentaux du design.

Document actualisé le 05/05/2025

- **Qu'est-ce qu'un moodboard ?** : Présentation de cet outil visuel d'inspiration.
- **Pourquoi créer un moodboard ?** : Identifier son utilité pour cadrer un projet créatif.
- **Comment créer un moodboard efficace ?** : Les bonnes pratiques pour construire un tableau inspirant.
- **Savoir organiser les éléments sur votre visuel** : Les règles d'agencement pour plus de clarté.
- **L'alignement de vos éléments** : Importance de l'équilibre et de la structure dans un design.
- **Qu'est-ce qu'une police ?** : Comprendre le rôle des polices de caractères.
- **Quelle typographie choisir ?** : Sélectionner une typographie adaptée à votre message.
- **Contraste et hiérarchie pour plus d'impact visuel** : Utiliser tailles, couleurs et formes pour guider le regard.
- **Couleurs primaires et secondaires** : Bases de la théorie des couleurs.
- **La température des couleurs** : Chaudes ou froides, leur influence sur l'ambiance visuelle.
- **Faire matcher les couleurs avec votre message** : Harmoniser la palette avec l'objectif de communication.
- **Choisir la bonne image** : Sélectionner des visuels pertinents et cohérents.
- **Diffusez votre message !** : Transformer vos éléments graphiques en un message clair.
- **Quiz** : Vérification de vos connaissances sur les bases du design.

Partie 2 : Créer un logo

- **Comprendre la notion d'image de marque – Partie 1** : Définition et importance d'une identité forte.
- **Comprendre la notion d'image de marque – Partie 2** : Comment elle influence la perception des clients.
- **Comprendre la fonction du logo** : Pourquoi il est l'élément central d'une identité visuelle.
- **Créer un logo avec les templates de Canva** : Utiliser les modèles existants pour débiter.
- **Principe de la théorie de la Gestalt dans la conception graphique** : Appliquer les règles de perception visuelle.
- **Comment trouver l'inspiration pour créer un logo avec Canva ?** : Explorer idées et références.
- **Psychologie et identité visuelle : 1ère étape - Le brief créatif** : Définir le cahier des charges.
- **Psychologie et identité visuelle : 2ème étape - Le benchmark** : Étudier les concurrents et le marché.
- **Récapitulons les essentiels de l'identité visuelle** : Synthèse des éléments à retenir.
- **Quiz** : Évaluer vos connaissances sur la création d'un logo.

Partie 3 : La typographie

- **Qu'est-ce que la typographie ?** : Définition et rôle dans le design graphique.
- **Histoire de la typographie** : Brève évolution et grands styles typographiques.
- **Transmettre le bon message** : Utiliser les polices pour renforcer un ton ou une émotion.
- **Les erreurs à éviter** : Bonnes pratiques typographiques.
- **L'importance des couleurs en typographie** : Associer la couleur aux caractères pour plus d'impact.
- **Utiliser la typographie sur Canva** : Exploiter les outils typographiques intégrés.
- **Atelier - Créer une affiche sur Canva** : Mise en pratique pour concevoir un visuel impactant.
- **Quiz** : Vérification des acquis sur la typographie.

Partie 4 : Personal branding

- **Qu'est-ce que le personal branding ? partie 1** : Définir la notion et ses enjeux.
- **Qu'est-ce que le personal branding ? partie 2** : Exemples concrets et cas d'usage.

Document actualisé le 05/05/2025

- **Créer un moodboard personnel** : Construire une identité visuelle cohérente.
- **Pourquoi créer une marque personnelle ? partie 1** : Les bénéfices professionnels.
- **Pourquoi créer une marque personnelle ? partie 2** : Différenciation et visibilité.
- **Atelier – CV – Partie 1** : Concevoir un CV visuellement attractif.
- **Atelier – CV – Partie 2** : Personnaliser et finaliser son CV.
- **Entretenir son réseau – Partie 1** : L'importance d'une image constante sur ses plateformes.
- **Entretenir son réseau – Partie 2** : Stratégies pour développer et maintenir son réseau.
- **Quiz** : Évaluer vos acquis sur le personal branding.

Partie 5 : L'art de communiquer sur les médias sociaux

- **Choisir une plateforme de communication** : Identifier les canaux adaptés à vos objectifs.
 - **Atelier - Miniature Vidéos Youtube** : Créer des visuels engageants pour YouTube.
 - **Atelier Bannière Youtube** : Concevoir une bannière professionnelle.
 - **Atelier Pinterest** : Adapter vos créations à Pinterest.
 - **Atelier Twitter** : Créer des visuels adaptés au format Twitter/X.
 - **Atelier Instagram** : Réaliser des posts et stories impactants.
 - **Atelier Snapchat** : Utiliser Canva pour vos contenus Snapchat.
 - **Atelier LinkedIn – Partie 1** : Concevoir une bannière et un post adaptés à LinkedIn.
 - **Atelier LinkedIn – Partie 2** : Approfondir l'identité visuelle sur LinkedIn.
 - **Quiz** : Vérification de vos connaissances sur la communication digitale. **Conclusion**
- Récapitulatif des points clés et importance d'appliquer une image professionnelle cohérente dans toute votre communication.

CV du formateur 21 22

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Conseil formation en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Conseil formation a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Conseil formation, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « Conseil formation » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « Conseil formation » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « Conseil formation », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « Conseil formation ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « Conseil formation » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « Conseil formation » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « Conseil formation », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « Conseil formation » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « Conseil formation » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 05/05/2025

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « Conseil formation » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « Conseil formation ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Confidentialité et communication

« Conseil formation », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Conseil formation » au Client. « Conseil formation » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « Conseil formation » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « Conseil formation » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « Conseil formation »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « Conseil formation » ou par voie électronique à : « Conseil formation ».

En particulier, « Conseil formation » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « Conseil formation » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de GRENOBLE sera seul compétent pour régler le litige.